

MODÈLE DE RÉPONSE À L'AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Nom, prénom du candidat

Adresse du candidat

Numéro de téléphone

Madame, Monsieur,

- Lettre recommandée avec accusé réception

ou

- Lettre remise contre récépissé

À _____, le _____

(...),

En réponse à l'avis d'appel à candidatures publié le *[date]* sur/dans *[à compléter]* pour l'acquisition de l'immeuble sis *[à compléter]*, nous vous présentons l'offre suivante :

[montant de l'offre exprimé en euros et en valeur nette de tous droits ou taxes]

Vous trouverez sous ce pli, l'ensemble des renseignements concernant notre candidature, à savoir :

[pièces mentionnées aux titres II et III du cahier des charges]

Nous vous confirmons que la présente offre d'acquisition émanant de notre société *[à modifier si le candidat est une personne physique]* et portant sur les biens susvisés :

- est ferme et définitive, (*Facultatif : sous réserve de la faculté de substitution que notre société se réserve, et dont les modalités seraient les suivantes :*) ;
- vaut agrément des termes et conditions du cahier des charges d'avis d'appel à candidatures, du cadre de l'acte de vente et de l'ensemble des pièces faisant partie du dossier de consultation ;
- vaut acceptation de régulariser ledit acte de vente dans le respect du calendrier de la consultation.

Vous trouverez également sous ce pli l'ensemble des données financières concernant cette opération, à savoir :

- les modalités de financement de l'opération et notamment :

- *le nom et les coordonnées de l'établissement bancaire chargé du financement ;*
- *le nom et les coordonnées du responsable chargé du dossier de financement au sein de l'établissement bancaire ;*
- *le montant des fonds propres et des fonds empruntés pour l'acquisition ;*
- *la durée de l'emprunt pour l'acquisition ;*
- *le taux de l'emprunt pour l'acquisition ;*
- *le détail des garanties financières et immobilières mises en place.*

- l'attestation de Maître [____], notaire à [____] certifiant qu'il détient dans ses livres au nom de [une somme équivalente à 10 % du montant de l'offre]

ou l'original d'une garantie bancaire autonome à première demande selon les conditions indiquées au cahier des charges].

Nous vous confirmons également que :

- le paiement du prix sera effectué comptant en totalité le jour de la signature de l'acte authentique de vente (par virement en date de valeur du jour de la signature) ;
- seront acquittés au moment de la signature de l'acte de vente l'ensemble des taxes, frais, contribution de sécurité immobilière et tous émoluments des notaires se rapportant à la vente ;
- nous prendrons en charge l'intégralité des honoraires de nos conseils.

(...)

Signature